

VILLE DE BULLY LES MINES

Pôle Festivités – Évènementiel et Vie Associative – asso@mairiebully.fr
PRÉPARATION DU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
 Période du 1er janvier au 31 décembre 2027



Devant le nombre croissant de manifestations et afin de vous satisfaire au mieux, il vous est demandé un retour impératif pour le 1er juillet 2026

Nom de l'association :

Date						
Du	Au	Manifestation	Salle	Préparation		Horaire début manifestation
				Date	Horaire	

Coordonnées du correspondant :

Nom :

/ Prénom :

Adresse :

Téléphone :

- Mail :